



**CONSEIL D'HABITANTS N° 1 - SECTEUR SUD
05-06-2024 - HOTEL DE VILLE**

Adjoint de quartier : ZEGGAR Karim

Elus référents : MADJOUR Chadia, SIDIBE Fodie

Elus référents excusés : LEBRAS Jannine, DE SOUZA Jean-Claude

Référent cabinet : TUIL Romane

Ordre du jour :

- 1. Présentation des nouveaux référentes et référents, de la démarche et du fonctionnement des Conseils d'Habitants.**
- 2. Présentation de la nouvelle charte.**
- 3. Présentation des commissions et proposition de définir les thématiques de travail.**
- 4. Annonce d'une adresse mail dédiée aux Conseils d'Habitants.**

-
- 1. Présentation des nouveaux référents, de la démarche et du fonctionnement des Conseils d'Habitants.**

Introduction et Présentation des Enjeux : Karim ZEGGAR, adjoint à la jeunesse et adjoint de quartier Secteur Sud a présenté la démarche et les enjeux des Conseils d'Habitants (CH).

Modifications du Secteur Sud : Il a été mentionné que des modifications ont été apportées au secteur sud : le quartier de la Cerisaie, précédemment rattaché au secteur nord, a été déplacé au secteur sud. Chadia MADJOUR a précisé que le changement de secteur était plus logique dans la mesure où les enfants vont à l'école dans le secteur sud et la Maison Pour Tous Y.Setti est la plus fréquentée pour ce secteur.

Présentation des Référents de Quartier : Karim ZEGGAR a ensuite présenté les quatre référents de quartier : Chadia MADJOUR, Fodié SIDIBE, Jannine LEBRAS, Jean-Claude DE SOUZA.

- 2. Présentation de la Charte.**

Karim ZEGGAR présente la charte qui a été établie pour encadrer ces conseils. La charte a pour objectif de préciser le cadre de travail des Conseils d'Habitants pour assurer l'expression de toutes et tous. Tous les membres de ces conseils ainsi que les



représentants de la ville de Stains, élus et services, doivent veiller au respect des principes édictés dans la présente charte.

3. Présentation des commissions et proposition de définir les thématiques de travail.

Organisation et Commissions Thématiques : Le planning des CH a été détaillé, avec la mise en place de trois Conseils d'Habitants par an, accompagnés de commissions entre chaque conseil. Les quatre commissions thématiques sont : Cadre de vie, Sécurité, Habitat et urbanisme, Transition écologique. Ces commissions sont présidées par des élus référents de quartier et sont ouvertes à tous les habitants. Toutefois, il mentionne que les thématiques : Sécurité, Propreté et Relations avec les bailleurs sont les sujets les plus opportuns pour le secteur.

Karim évoque qu'une première commission sera organisée au mois d'octobre pour faire le constat sur une des trois premières thématiques la propreté, la sécurité et les Relations avec les bailleurs.

Budget et Financement des Projets : Un budget annuel de 5 000 euros est alloué à chaque Conseil d'Habitants. Ce budget permet de financer des projets concrets proposés par les habitants, avec la sélection des projets effectuée par un jury.

4. Annonce d'une adresse mail dédiée aux Conseils d'Habitants.

Karim a indiqué qu'une adresse mail spécifique aux CH a été mise en place, à utiliser uniquement pour les thématiques sur lesquelles les CH vont travailler : conseildhabitants@stains.fr Pour les autres questions, il a conseillé de solliciter des audiences en mairie ou de s'adresser aux services compétents de la ville.

5. Quoi de neuf dans le quartier ?

Remarques générales :

Comme le souligne un habitant, il faut être vigilant à ce que le CH ne devienne pas un "bureau des plaintes". Nous partageons tous les mêmes problèmes, et certaines de ces problématiques peuvent être résolues par les habitants eux-mêmes, entre voisins. Il faut co-construire, mener des projets communs pour faire « briller » les quartiers. On peut se féliciter d'avoir une charte qui va permettre de poser un cadre sans partir dans tous les sens.

- La sécurité :

Il est nécessaire d'avoir un RDV avec le commissaire pour la sécurité. On essayera de le faire et nous préparerons des éléments sur les différentes problématiques qui concernent le quartier.



Moulin-neuf : problématique avec les rassemblements de jeunes car ils n'ont pas la possibilité d'avoir un local.

Réponse : Il faudrait inciter les jeunes à se constituer en association pour les accompagner dans leurs projets ou à les orienter vers les structures jeunesse du quartier ou à Yamina Setti. La ville de Stains est très présente pour les jeunes, 60% du budget de la ville est consacrée à la jeunesse, à la culture. Egalement, création d'un city stade sur Victor Renelle à la demande des jeunes du quartier.

Il y a aussi les points de deal mais qui pour l'instant n'existent plus car il y a eu des démolitions dans le quartier qui les empêche.

- Le stationnement :

Pour la Cerisaie : Problème de stationnement à la Cerisaie mais aussi dans d'autres quartiers de la ville, qui empêche les résidents de rentrer ou sortir de chez eux et qui empêche les éboueurs de passer dans la rue en cas de stationnement alterné.

Proposition de faire un arrêté pour interdire les véhicules utilitaires dans la rue (Cerisaie)

Pour les Trois Rivières : Idem sur la question du stationnement et des encombrants.

Pour la mécanique sauvage et le stationnement : une grande opération a été menée dans la ville, aboutissant à l'enlèvement de 64 véhicules. D'autres auraient pu être retirés, mais la fourrière de La Courneuve était pleine. Cependant, cette approche n'est pas durable et des solutions alternatives, telles que la verbalisation, doivent être trouvées.

Quid de la mise en place/création d'une fourrière municipale ?

- La propreté :

Question : Y-a-t-il une réglementation pour sortir les poubelles ? Les poubelles restent sur le trottoir toute la journée dans la rue, ce qui ne donne pas une bonne image. Bien que le bailleur ait été informé, il soutient le gardien selon une habitante.

Réponse : Il n'y a pas de réglementation, c'est à l'usage. Mais lors de la commission « relations avec les bailleurs » nous pourrions le mettre dans le programme.

Pour le Moulin-Neuf : poubelles qui débordent, commerces et immeubles impactés par les rats dû aux incivilités des gens, à la mécanique sauvage, aux dépôts sauvages,...